



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

### NOTE A L'ATTENTION DES FRANÇAIS RENTRANT DU JAPON

- La cellule médicale de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté nucléaire (IRSN) est à la disposition des **personnes de retour du Japon** pour toute question relative à **l'exposition au risque nucléaire** : au 01.58.35.84.48 / 81.33 / 75.28
- Pour toute question d'information générale, les personnes se trouvant en France ou au Japon peuvent prendre connaissance des deux fiches jointes et se reporter au site de l'IRSN ([www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)) et de l'Agence de Sûreté Nucléaire ([www.asn.fr](http://www.asn.fr)).
- Pour toute question relevant de la situation de proches encore au Japon, prendre l'attache de la cellule d'information du MAE en composant le 01.43.17.56.46
- Les **Français isolés en situation d'indigence** peuvent prendre contact avec le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR) qui s'efforcera de leur apporter l'aide nécessaire en appelant, prioritairement le 06.71.01.72.38 ou le 06.71.01.76.13 pendant le week-end et le 01.64.67.69.00 en semaine.
- Un questionnaire destiné aux ressortissants français ayant séjourné sur le territoire japonais depuis le 11 mars 2011, afin qu'ils puissent être contactés en cas de besoin, est disponible sur le site Internet de l'Institut de Veille sanitaire : [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)